

Windsurf : Règlement du Championnat de France Promotion Raceboard

1. CALENDRIER

Le **Championnat de France Promotion Raceboard** se déroulera sur le National d'Automne Windsurf.

2. ADMISSIBILITE

A l'épreuve et aux titres

Tous licenciés FFVoile et tous coureurs étrangers en règle avec leur autorité nationale, âgés de 15 ans et plus sont autorisés à courir l'épreuve et peuvent prétendre aux titres.

(L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours, année du championnat)

3. JAUGE

Jauge Raceboard Internationale, surface maxi de voile 8.5 femme et 9.5 homme,
(Cette jauge inclut les flotteurs de 3m10 et moins avec des voiles de 8.5. Réf. jauge R3.10)

4. ATTRIBUTION DU TITRE

4.1 Titre :

Il sera délivré un titre masculin et un titre féminin Champion(ne) de France Raceboard.

Les titres de champion(ne) de France Raceboard, vice-champion(ne) et de 3^{èmes}, seront délivrés aux trois premiers coureurs dans l'ordre du classement général de l'épreuve. Le vainqueur sera le coureur qui aura obtenu le plus petit nombre de points à ce classement réalisé à la fin de la compétition. En application de la RCV B8 (A2)

4.2 Validation :

- Pour valider le titre féminin, un minimum de 12 coureurs chez les femmes doit être classé au classement général,
- Pour valider le titre masculin, un minimum de 30 coureurs chez les hommes doit être classé au classement général,
- Si un ou les titres ne sont pas validés, les podiums seront valorisés au travers du Critérium National Raceboard, grade 4.

4.3 Dotation en prix

Les 3 premier(s) coureurs pour chaque titre validé se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

5. DATE D'APPLICATION

Premier janvier 2014.